

Tarif des licences FFRandonnée pour la saison 2026/2027 :

ADHESIONS FFRANDONNEE				
Titre fédéral	Options type	Tarifs Licence (avec RC et PJ)	Tarifs Licence avec assurance Accidents Corporels	Tarifs Licence avec assurance Multiloisirs
LICENCE (avec RC et PJ) *	INDIVIDUELLE	31	33	46
	JEUNE	16	18	31
	FAMILLE	62	66	92
	FFSA/FFH (Double licence Sports Adaptés / Handisport)	11	-	-

* RC et PJ = Responsabilité Civile et Protection Juridique

La cotisation Club est de 16,00 € pour le 1er adulte et de 12,00 € pour le conjoint.

Cotisations facultatives : Abonnement Rando Passion 10,00 € (4 numéros par an).

Pour toute nouvelle adhésion (ou reprise de licence après une interruption de deux saisons ou plus) :

- Fournir **obligatoirement** un certificat médical d'absence de contre-indication à la pratique de la discipline concernée (CACI) datant de moins de 6 mois

Pour tout renouvellement de licence :

- Attester avoir rempli le questionnaire de santé fourni par la FFRandonnée et avoir répondu "non" à toutes les questions. En cas de réponse positive, la commission médicale fédérale conseille vivement de consulter un médecin **mais le certificat médical n'est plus exigé**. Ce questionnaire est la propriété du licencié et ne doit pas être montré au club ou à ses animateurs.